

Noms vernaculaires

Français : tamarinier

Antakarana : madiro

Autres noms malgaches : dilo, diro, kily, fampivalanana, voamatory

Botanique

Cet arbre à l'écorce profondément striée et brun foncé peut atteindre 15 m de hauteur. Il a des feuilles composées de dix à dix huit petites folioles. Ses fleurs jaunes panachées de rouge donnent des gousses de 5 à 15 cm de long, aux graines brillantes et à la pulpe acidulée.

Originaire d'Afrique tropicale, il a été diffusé par l'homme dans l'ensemble des zones tropicales. Sa culture en Asie est tellement ancienne que son nom qui provient de l'arabe *tamar hindi* signifie dattes indienne.



Usage thérapeutique et posologie

La décoction de 10 grammes d'écorce par litre d'eau est conseillée dans le soin de l'ulcère gastrique. Dans ce cas, boire deux verres entre les repas et un avant de se coucher.

La décoction de 40 grammes de feuilles par litre d'eau (au maximum) sert au traitement des problèmes hépatiques et de la jaunisse chez l'adulte.

Elle est antibactérienne et antioxydante.

La pulpe rentre dans le traitement de la constipation, des infections urinaires et des rhumatismes. Il convient d'en consommer 2 grammes par année d'âge à partir de l'âge de 3 ans en ne dépassant pas 50 grammes.



Médecine traditionnelle antakarana

La décoction des feuilles ou le jus du tamarin sont utilisés pour soigner l'hypotension et la jaunisse.

La décoction prolongée de l'écorce est consommée pour soigner le diabète en alternance avec celles de gousses de haricots et d'arachides. Cette décoction de l'écorce est aussi bue pour soulager les maux de ventre, la jaunisse et les diarrhées.

Le fruit est consommé et sert à la fabrication d'une boisson bien connue pour ses effets laxatifs.



Propriétés pharmacologiques

L'écorce de l'arbre est anti-ulcéreuse, antibactérienne et cicatrisante.

Les feuilles sont bonnes pour le foie, antibactériennes et antioxydantes.

La pulpe du fruit est laxative et diurétique. Elle a aussi des propriétés antiseptique urinaire et antifongique.

Toxicité

La consommation de la pulpe ne présente aucune toxicité. Par contre, il convient de ne pas dépasser les doses de feuilles et d'écorce préconisées.

